



Quelques informations pour les nouveaux arrivants

Nous vous souhaitons la bienvenue !!!



Pour plus d'informations, nous vous invitons à télécharger l'application Intramuros ou aller sur le site internet : www.montignysurchiers.fr

- **Horaires d'ouverture de la mairie au public**

Lundi : 9h00 à 11h30 13h15 à 16h00
Jeudi : 13h15 à 16h00

Ou sur RDV, selon vos disponibilités,

Tél. : 03 82 44 92 06

Courriel : secretariat@montignysurchiers.fr

- **Horaires d'ouverture de déchetterie de Longuyon**

Lundi : 13h00 à 18h00
Mardi : 13h00 à 18h00
Mercredi : 9h00 à 12h00 13h00 à 18h00
Vendredi : 9h00 à 12h00 13h00 à 18h00
Samedi : 8h30 à 12h30 13h00 à 18h00

- **Les ordures ménagères**

- Le ramassage des ordures ménagères et du tri (sac jaune) se font le **lundi matin les semaines impaires**. Si ce jour est férié, le jour de ramassage est décalé au jour suivant.
- Les conteneurs ou composteurs peuvent être achetés à la Communauté de Communes Terre de Lorraine Longuyonnaise (T2L), 1 rue Jean Monnet (ancien site Kaiser) 54260 Longuyon.
Renseignements : accueil@t2l-54.fr / 03 82 26 45 18 / www.t2l-54.fr
- Les sacs de tri et de biodéchets sont à retirer en mairie aux heures d'ouverture.

- **Comment obtenir sa carte d'accès à la déchèterie (obligatoire au 01 janvier 2025)**

Dans un premier temps, vous devez effectuer une demande de création de compte sur le site ECOCITO <https://t2l-54.ecocito.com> (Attention particulier, un seul compte par foyer).

Pour créer ce compte, il faudra vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (version numérique) et une adresse mail valide.



1 carte de 25 passages par an (2m²/apport/jour) **GRATUIT** par foyer

Carte à retirer à la T2L (service Ordures Ménagères) (renseignements ci-dessus)

Le rechargement de la carte d'accès à la déchèterie de Longuyon se fera automatiquement le 1er janvier de chaque année pour 25 passages

- **Jours de permanences SIEP (eau et assainissement)**

LONGUYON, 1 rue Jean Monnet (ancien site Kaiser) 54260 Longuyon

Les mardis et jeudis de 14h00 à 17h00

Pour tout interrogation, vous pouvez appeler le 03 82 21 00 98 ou par mail abonne@siep-piennes.fr

Les horaires du SIEP (8 rue du point du jour à Piennes) sont maintenus comme suit :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h – 14h à 16h et le vendredi de 9h à 12h – 13h30 à 15h30.



- **Inscription sur les listes électorales**

Pour vous inscrire sur une liste électorale, il faudra vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité (version numérique). Ensuite, il vous suffit de vous connecter sur le site : <https://www.service-public.fr/>

➤ Fiches pratiques par thème ➡ Papier - Citoyenneté – Elections ➡ Elections

- **Renouvellement ou demande de cartes nationale d'identité et de passeport**

Toute information utile relative aux cartes nationales d'identité et aux passeports est accessible sur les sites internet www.demarches.interieur.gouv.fr, www.service-public.fr et www.ants.gouv.fr.

Pour effectuer une pré-demande en ligne, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://ants.gouv.fr>

Il vous est fortement conseillé de contacter la mairie équipée de votre choix par téléphone ou via son site internet avant tout déplacement afin de connaître les modalités de dépôt de votre demande de titre d'identité. En effet, la plupart des mairies équipées ne reçoivent que sur rendez-vous.

➤ Longwy : Hôtel de ville, 4 avenue de la grande duchesse Charlotte 54400 LONGWY

<https://www.mairie-longwy.fr/vie-pratique/demarches-en-ligne>

➤ Longuyon : Mairie, 1 place de l'Hôtel de ville 54260 LONGUYON

<https://www.longuyon.fr/Votre-Mairie/CNI-Passeports.html>

- **Transport solidaire et de Covoiturage**

BESOIN DE VOUS DÉPLACER ? et PARTICIPEZ AU TRANSPORT SOLIDAIRE.

Conducteur ou passager : Inscrivez-vous sur www.atchoum.eu ou tél. : 03 53 79 59 95

Le paiement se fait lors de la réservation par carte bancaire ou par tickets mobilité en vente à la maison service ou T2L à Longuyon.

+ D'infos : Communauté de Communes T2L tél. : 03 82 26 45 18 – accueil@t2l-54.fr

Des Questions ? : ATCHOUM tél. : 06 22 51 16 56 – coraline@atchoum.eu



- **Déclaration d'une autorisation d'urbanisme (PC DP)**

Toutes vos déclarations d'urbanisme sont à déclarer via <https://ideau.atreal.fr/commune> : Montigny-sur-Chiers. En cas de difficultés, vous pouvez télécharger ou demander le cerfa au secrétariat.